

BLANCHARD (1872) la cite comme introduite au Jardin botanique de la Marine à Brest et mentionne son existence à Ouessant en 1875 (THIÉBAUD et BLANCHARD) ; CRIÉ (1886) en parle comme d'une espèce assez abondante dans l'île.

M. WINTER nous a signalé qu'il l'avait cultivée avec succès à Dinard et l'a rencontrée à Jersey et dans le Cornwall (*in litt.*).

Il existe quelques pieds de cette Véronique à Molène dans un jardin, à Ouessant on trouve des pieds âgés, cultivés de longue date si on en juge par le diamètre de leurs troncs ; on en trouve dans les jardins sur la route du Stiff, entre Lampaul et Pors-Goret, entre Lampaul et Stang-ar-Merdy, etc.

Ces plants sont propagés par graines, celles-ci germent dans les creux des murs ou des roches et sont transplantées par la suite. On les bouture difficilement. Il faut noter que les localités d'Ouessant et de Molène sont les seules existantes en France où l'on trouve cette espèce dans une semi-domestication.

A.-H. DIZERBO.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBAYES (H. DES) et coll. (1971) - Flore et Végétation du Massif armoricain. I. Flore vasculaire. Presses Universitaires de Bretagne, 630.
- BLANCHARD J.-H. (1872) - Observations relatives à l'action des derniers hivers sur les différents végétaux cultivés dans le Jardin botanique de Brest. *Jour. Soc. Centr. Agriculture France*, 2, VI, 488-495.
- CHITTENDEN F. J. et coll. (1956) - Dictionary of gardening, IV, 2219. Clarendon Press, Oxford.
- COSTE H. (1937) Flore de France, III, 32, 1 fig. Lib. Sciences et Arts, Paris.
- CRÉÉ L. (1886) - La végétation des côtes et des îles bretonnes. *Ann. Sci. Nat. Bordeaux et Sud-Ouest*, 145-164, 1 carte.
- DIZERBO A.-H., GASNIER M., LE NORMAND M. (1956) - Notes sur la Flore d'Ouessant. *Penn ar Bed*, 9, 3-4, 3-6.
- FOURNIER P. (1961) - Les Quatre Flores de France. Lechevalier, Paris.
- Index Kewensis* et suppléments, 1895-1970, *passim*. Clarendon Press, Oxonii.
- THIÉBAUD C. et BLANCHARD J.-H. (1875) - Une excursion botanique aux îles de Molène, d'Ouessant et de Sein. *Bull. Soc. bot. Fr.*, XXII, 26-32.

A PROPOS DES « PIERRES A BASSINS »

Les pierres à bassins excessivement nombreuses sur toutes les côtes bretonnes ont souvent donné lieu à des légendes. Des fonctions funéraires jamais vérifiées étaient attribuées aux dolmens, le fait que certains d'entre eux avaient leur table creusée d'un bassin a conduit à dire qu'il s'agissait de pierres de sacrifices. A Plouguerneau, le grand rocher de Saint-Michel a une alvéole, c'est la conséquence des stations assises très prolongées qu'y faisait Dom Michel en Nobletz ! A Lanrivoaré, les bassins sont étagés sur la pierre, ils ont été formés par les genoux de saint Hervé qui y faisait ses pénitences...

Ces pierres se rencontrent aussi à l'intérieur de la Bretagne. Le rocher du Cragou domine la RN 12 à la sortie de Plounéren (C.-du-N.), elles sont très nombreuses en forêt de Duault, l'une très remarquable porte le nom des 7 fontaines. On en voit quantité d'autres à Scaër, à Rostrenen, à Corlay. Il va de soi qu'ainsi disséminées en Bretagne, les rochers bien que granitiques ne sont pas de nature rigoureusement identique entre eux. Il faut donc rejeter pour la formation des bassins des considérations savantes sur la nature de la pierre elle-même ; exclure aussi l'érosion due à la salinité de l'air et des vents de sable ; la pluie n'a jamais creusé les roches de cette façon.

Très souvent ces rochers ont été débités par des carriers, ils sont formels : la dureté de la pierre est constante dans toute sa masse.



Une des roches à sel de l'île Melon

(Photo P. Georgelin)

Les pierres à bassins ont trois règles communes :

1^o elles sont exposées aux vents ; si un rocher ne comporte qu'un bassin il se trouve à la partie supérieure ;

2^o toutes ont une rigole d'évacuation pour un liquide, taillée sur le bord du bassin et se prolongeant souvent verticalement sur la paroi du rocher. Deux bassins dans la région de Plouescat n'ont pas de rigoles, mais un conduit oblique faisant communiquer le fond de l'alvéole avec l'extérieur ;

3^o alors que la masse du rocher est de couleur sombre, parfois même couvert de lichens, le fond des bassins est propre et clair — les rigoles aussi —. Ce détail est tellement net qu'il permet très souvent d'affirmer sans y aller voir davantage, que le rocher porte un bassin.

Ces caractères constants n'ont rien à voir avec l'érosion. Ces bassins ont été creusés par l'homme, leur variété de formes, de dimensions, de fini s'explique par les techniques et l'outillage utilisés, passant du percuteur en galet au poinçon d'acier.

Il m'a été possible au cours d'une longue enquête étalée sur une dizaine d'années d'obtenir près de personnes âgées des renseignements précis.

M. AUFFRET, domicilié à proximité de l'école de Melon-Porspoder (Finistère), au Penker, m'a indiqué la présence sur l'île Mazou de trois trous creusés par son grand-père à la fin du siècle dernier. Il s'en servait pour faire évaporer l'eau de mer et récolter du sel. Il a de plus expliqué clairement le procédé. Ses dires ont été par la suite confirmés par d'autres personnes de Lanildut concernant le rocher du Crapaud à l'entrée de l'aber.

La grand-mère de M. et M^{me} MASSON, M^{me} DÉNIEL, née en 1831, morte en 1924, faisait son sel. M. VÉNÉGUEZ, né en 1886, ainsi que sa femme sensiblement du même âge, ont aussi dans leur enfance fait du sel à Mazou. Ils se rappellent très bien la « Vieille Godoc » de Mazou, décédée en 1890, allant chaque soir à la grève portant son seau d'une main, dans l'autre une « poche » de toile blanche dans laquelle elle plaçait sa récolte journalière. L'exploitation débutait en mai et se prolongeait jusqu'en septembre. L'évaporation est liée plus à l'action du vent qu'à celle de la chaleur. Le meilleur mois était juin. Le rendement faible. Un bol tous les trois à quatre jours, cela suffisait cependant aux besoins d'une famille pour l'année entière. Aux grandes marées, hommes et femmes travaillaient dur aux goé-

mons, ils délaissaient alors leurs salines miniatures qui en fait n'étaient exploitées à fond qu'aux périodes de mortes-eaux.

Cette pratique inoffensive avait cependant encore en 1900 un aspect semi-clandestin. Il existe toujours un règlement qui interdit de prélever de l'eau de mer et certains douaniers faisaient du service. Cette interdiction doit être relativement récente car la gabelle n'existait pas en Bretagne. Cela



Roche à sel en Plouescat

(Photo P. Georgelin)

autorisait une exploitation plus intensive et les archives mentionnent à la fin du 16^e siècle l'existence de salines à Perros-Guirec, vraisemblablement sur les rochers particulièrement exposés de Ploumanac'h.

Il est difficile d'établir l'origine de cette coutume, il y a cependant quelques indices : le menhir de Pontusval à Brignogan est creusé sur sa face nord d'un ensemble de bassins, celui de Locminé face au C.E.G. a une cuvette circulaire. A Carnac, aux alignements de Kermario, file n° 4, le menhir n° 3 est creusé. A Portsall, à l'allée couverte du Guilligui qui passe pour être l'une des plus anciennes de Bretagne (— 3 500 — 4 000), le montant gauche, bien protégé par la couverture, porte des bassins. Ils ont été exécutés avant la mise verticale de la pierre.

Cela permet de dire que les bassins à sel étaient en usage il y a 6 000 ans au moins, ce qui n'exclut pas cependant qu'ils puissent être encore plus anciens.

A Ouessant, beaucoup de rochers comportent quelques trous d'environ 0,20 m de diamètre, soit isolés, soit disposés en chapelet ; peu profonds, 0,10 m, ils ne se rencontrent que sur le rivage, dominant la mer. Tous ont été creusés par des pêcheurs de vieilles. Ces poissons fréquentent des trous bien connus. Ils sont friands de « bréniques », celles-ci étaient entassées dans le « mortier » et écrasées avec des galets avant d'être jetées à l'eau en guise d'appât.

Cette pratique est aujourd'hui abandonnée dans l'île.

P. GEORGELIN.